



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1862

Attribution de subventions de fonctionnement à 17 associations culturelles du domaine des musiques classiques et contemporaines pour un montant global de 136 500 €- Enveloppe « Casino » - Approbation d'une convention

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 7 JUILLET 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme POPOFF Sophia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1862 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 17 ASSOCIATIONS CULTURELLES DU DOMAINE DES MUSIQUES CLASSIQUES ET CONTEMPORAINES POUR UN MONTANT GLOBAL DE 136 500 € - ENVELOPPE « CASINO » - APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je vous rappelle que la Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- soutien à la création artistique et culturelle ;
- inspiration et émancipation par des parcours d'éducation artistique et culturelle et le développement des pratiques artistiques amateurs ;
- échanges et coopérations à Lyon, en France, en Europe et dans le monde.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires sont conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021, poursuivi en 2022, est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création.

A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important.

Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse, dès 2021, afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes.

Les subventions proposées pour l'année 2022 poursuivent cette dynamique.

Les subventions de fonctionnement sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques :

- pour les lieux : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire ;
- pour les équipes artistiques : visibilité du travail artistique à Lyon ; création régulière de nouvelles œuvres ; capacité à collaborer avec des acteurs culturels du territoire (diffusion, coproduction, partages de lieux, d'équipements...);

émergence des formes et des équipes ; diffusion nationale voire internationale pour les équipes confirmées.

Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

### **SECTEUR Musiques classiques et contemporaines**

Je vous présente aujourd'hui des associations du secteur des « musiques classiques et contemporaines » que je vous propose d'aider grâce au soutien financier du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon.

Je vous rappelle que le Grand Casino de Lyon soutient le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon. Dans ce cadre, et pour l'exercice 2022, le Grand Casino de Lyon met à la disposition de la Ville de Lyon, par convention, une somme de 300 000 € 138 500 € sont proposés au vote aujourd'hui.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixés dans le domaine de la création et de la diffusion de la musique et les structures retenues prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais.es des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

Pour information, 27 dossiers ont été reçus en 2022 sur le secteur des musiques classiques et contemporaines pour un montant demandé global de 385 740 €

17 associations vous sont présentées aujourd'hui.

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte des associations ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

#### **Aide à la création, soutien à l'émergence**

##### **ENSEMBLE ALKYMIA - 36 Quai St Vincent Lyon 1<sup>er</sup>**

Fondé en 2014 par Mariana Delgadillo-Espinoza (qui mène une double carrière d'interprète et de pédagogue), l'ensemble travaille en collaboration avec de jeunes compositeurs, ce qui fonde son identité.

Sélectionné à ses débuts pour une résidence à la Cité de la Voix de Vézelay, il produit un festival en 2015, avec trois concerts soutenus par le Théâtre de la Renaissance, Le Grame et le C.N.S.M.D. de Lyon.

Le répertoire de l'ensemble est constitué d'œuvres de musique du Moyen-âge, de la Renaissance, du 17<sup>e</sup> siècle et du baroque bolivien (l'ensemble collabore avec les Archives Nationales de Bolivie pour des travaux d'investigation en cours sur la musique baroque bolivienne).

Cette saison, l'ensemble est en résidence de création pour *Le Faiseur de Chanson*, en partenariat avec l'école de musique Ryméa et l'association MERL.

Concernant l'action culturelle, l'association entame un projet de médiation avec les différents occupants de l'ancien hôpital Antoine Charial à Francheville, notamment avec le centre d'hébergement d'urgence pour femmes victimes de violences.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 112 325 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 440 €
Equipement : 2 000 €
Etat : 25 000 €
C.N.M. : 5 400 €
Sociétés civiles : 5 625 €
Recettes propres : 40 900 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Ensemble Alkymia**

Pour information, pas de subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021

**ENSEMBLE DE MUSIQUE VOCALE A CAPELLA TARENTULE - 7 rue Pierre Corneille Lyon 6<sup>ème</sup>**

L'ensemble vocal Tarentule, créé en 2012, par Cecil Gallois et Xavier de Lignerolles, est composé de cinq chanteurs issus du C.N.S.M.D. de Paris ainsi que du Centre de Musique Baroque de Versailles. Il promeut la musique polyphonique a cappella profane de la fin du 16e siècle : le madrigal.

Il interprète également des créations contemporaines, dans le style madrigalesque, commandées à des compositeurs actuels.

Depuis 2018, Tarentule se produit dans des lieux insolites avec des programmes très variés : il a donné des concerts au Musée Eugène Delacroix à Paris, à la Chapelle de l'île Barbe et à l'Eglise St Augustin de Lyon, au Musée des Confluences, au Musée des Beaux-Arts de Lyon, dans la Grande serre du Parc de la tête d'Or et a été invité aux festivals l'Automne Musical de Taverny, Saison Musicale des Chartreux, Labeaume en Musique...

L'ensemble Tarentule fête ses dix ans, avec pour l'occasion un programme à cinq voix, spécialement conçu pour cette célébration, et donné dans plusieurs festivals tout au long de l'année 2022 : Château de Maintenon, Festival de la Buissière à Rillieux, Festival Jean de la Fontaine - Château-Thierry, Festival Déodat de Séverac, Château d'Alba-la-Romaine...

Un concert gratuit a eu lieu en juin dans le jardin du Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 46 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon :
Culture - Fonctionnement : 5 000 €
Evènements (confirmé) : 4 000 €
Sociétés civiles : 3 000 €
Recettes propres : 38 300 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Ensemble de Musique Vocale a Capella Tarentule**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 4 000 €

### **COMPAGNIE SCIENCES NATURELLES - 52 rue Saint Michel Lyon 7<sup>ème</sup>**

La Compagnie Sciences Naturelles est une association créée en 2016, par les artistes Clément Vercelletto (musicien formé au C.R.R. de Lyon et à l'E.N.M. de Villeurbanne) et Bastien Mignot (issu du théâtre et de la danse).

Elle a pour objet la création, la production et la diffusion d'œuvres artistiques contemporaines dans les champs du théâtre, de la danse, la musique et des arts plastiques.

Les Sciences Naturelles proposent des chorégraphies, des mises en scènes, des musiques et des performances.

La compagnie poursuit son développement avec la création de deux spectacles : *Devenir Imperceptible* de Clément Vercelletto, joué en octobre 2021 au Festival Musica de Strasbourg et lors de la B!ME 22 aux Subsistances ; *Un Regard suffit à rayer l'invisible* de Bastien Mignot, pièce théâtrale et chorégraphique avec un dispositif sonore et lumineux, donné en mars 2022 au T.J.P. de Strasbourg.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 40 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon - fonctionnement : 5 000 €
Recettes propres : 35 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à la Compagnie Sciences Naturelles**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €

### **ENSEMBLE SEQUENZA - 47 rue Benoist Mary Lyon 5<sup>ème</sup>**

L'Ensemble Sequenza promeut le développement et la diffusion des projets musicaux de La Camerata, orchestre à cordes lyonnais.

Créé en 2004 par Gaël Rassaert, violon solo et directeur musical, cet orchestre sillonne la France, jouant notamment aux festivals des Arcs, de La Chaise-Dieu et de Besançon, et voyageant au Portugal, en Algérie, Tunisie, USA, Lituanie.

Défendant avec ferveur les œuvres pour cordes, l'orchestre propose avant tout des projets de création : métissage des esthétiques (jazz, musiques du monde, classique), aventures pluri-artistiques (conte, cinéma et musique).

Cette saison, l'ensemble présente la première de *Corona Chitana* dans le cadre du festival de Jazz de Grenoble puis à l'espace Tonkin de Villeurbanne (en clôture du festival *les Guitares*) ainsi qu'au Centre culturel Algérien à Paris en décembre. Ce programme sera ensuite en tournée, pour cinq concerts en septembre et octobre en Algérie.

En coproduction avec L'Ensemble Orchestral Contemporain, Sequenza a donné deux concerts de musique de chambre dans la Drôme puis à Lyon en mai.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 67 580 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Etat : 13 000 €
Sociétés civiles : 14 000 €
Recettes propres : 35 580 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'ensemble Sequenza**

Pour information, pas de demande de subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021

### Aide à l'inscription sur le territoire

**COMPAGNIE FROTTER FRAPPER - 25 rue Wakatsuki Lyon 8<sup>ème</sup>**

En 2015, la violoncelliste Noémi Boutin, formée au C.N.S.M.D. de Paris, fait le choix de monter sa propre association dans le but de réaliser ses projets artistiques.

La compagnie a fédéré de nombreuses énergies permettant de porter dès 2017 l'enregistrement de son premier disque en solo *Cello Suites - Benjamin Britten*, puis en 2017, son premier spectacle *La Tête à l'envers* en duo avec la flûtiste Sylvaine Héлары.

La compagnie est engagée en faveur de la diversité musicale, les musiques dites classiques, contemporaines et improvisées.

Elle porte des collaborations artistiques diverses et partage la scène avec des circassiens, comédiens ou encore musiciens de jazz, tels que Mathurin Bolze, Jörg Müller ou Pierre Meunier.

Noémi Boutin révèle également une vocation de chambriste et poursuit aujourd'hui ce travail notamment aux côtés du Quatuor Béla dont elle est l'invitée régulière.

Elle conçoit des programmes audacieux qui mêlent œuvres nouvelles et pièces de répertoire.

Cette saison, on a pu entendre *Britten's Melodies* soirée hommage au Théâtre de La Renaissance en collaboration avec le chœur du C.R.R. de Lyon dirigé par Marie-Laure Teissèdre.

Noémi Boutin est associée au prochain spectacle de Jean-Claude Gallotta *Pénélope*, dont elle assure la création musicale de la première partie (enregistrement prévu au GRAME).

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 252 613 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 7 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Etat : 50 000 €
Recettes propres : 167 563 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à la compagnie Frotter Frapper**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 4 000 €

### **CUIVRES DIFFUSION - Ensemble Odyssée - 25 rue Roger Radisson Lyon 5<sup>ème</sup>**

Cuivres Diffusion, gestionnaire de l'ensemble Odyssée, créé en 1986, est un ensemble contemporain composé de quatre cuivres et un percussionniste, avec pour mission de créer des ponts entre les musiques savantes et les musiques populaires, en élaborant des spectacles musicaux exigeants et accessibles à tous.

Depuis plus de 30 ans, et plus de 1800 représentations, la musique est théâtralisée et spatialisée grâce à la mise en scène des musiciens et de leurs instruments.

Pour chacune de ses créations, l'ensemble collabore avec un nouvel artiste (metteur en scène, chorégraphe, vidéaste...).

Les musiciens poursuivent leur travail de transcription ou de commande à des compositeurs et s'orientent aussi vers la composition afin d'enrichir le répertoire des ensembles cuivres et percussions.

La compagnie a mis au point un mode d'initiation musicale fondé sur l'imitation et l'improvisation qui ne nécessite pas de connaissances des codes et techniques instrumentales.

Cette saison, l'ensemble participait aux *Invites* de Villeurbanne ; le spectacle *les frères Choum* poursuit sa diffusion en région et *La Grande Iliade*, spectacle participatif avec musiciens amateurs, scolaires et associations, se met en place.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 331 662 € avec en principales recettes attendues :



Ville de Lyon Fonctionnement - Culture : 5 000 €
Animations et Fêtes : 4 700 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Département : 1 500 €
Etat : 50 000 €
Etat – autres : 14 739 €
Recettes propres : 184 783 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Cuivres Diffusion**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 3 000 €

**EMELTHEE - 100 A Cours Lafayette Lyon 3<sup>ème</sup>**

Fondé à Lyon en 2009 par Marie-Laure Teissèdre, le Chœur Emelthée rassemble une trentaine de jeunes chanteurs professionnels (d'une moyenne d'âge de 25 ans), issus d'établissements d'enseignement supérieur français ou étrangers.

Il cultive l'esprit de troupe propice à l'engagement des jeunes artistes.

Du quatuor de solistes au chœur de chambre, Emelthée se produit a cappella, ou avec accompagnement instrumental. Son répertoire va de la musique baroque à la musique d'aujourd'hui.

Depuis 2014, le chœur fait redécouvrir la musique française au tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Le travail d'Émelthée, au croisement de la musique avec d'autres disciplines artistiques (littérature, peinture, danse, patrimoine), renouvelle la présentation des œuvres (mise en espace, rupture du code scène-salle, lecture de textes apportant un éclairage inédit).

Le chœur se produit dans plusieurs festivals : Berlioz à la Côte St-André, Continents et cultures en Beaujolais, Ambronay, Montréal... Il est partenaire régulier du Musée des Beaux-Arts de Lyon, lors de nocturnes animées dans les collections et expositions ou de visites thématiques aux côtés d'un médiateur.

Emelthée reprend cette saison *Voce Della Luna*, créé en 2018 avec Erik Truffaz, entre jazz et chants liturgiques médiévaux, au festival Détour de Babel, Grenoble.

Emelthée projette, pour cet automne, la formation d'un chœur à trois voix pour une conférence/concert avec des œuvres inédites d'Ernest Chausson (concert à l'université Lyon 2 au musée des Moulages et nocturne au Musée des Beaux-Arts de Lyon).

Concernant l'action culturelle, Marie-Laure Teissèdre met en place, avec une classe de l'école Jean Macé dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, le projet *Musique au Théâtre*, en lien avec le théâtre des Marronniers et quatre chanteurs : six jours de résidence en juin 2022 pour la création d'un spectacle jeune public composé à partir d'un répertoire existant (Satie, Debussy, Poulenc...) accompagné de chansons.

Le spectacle sera ensuite présenté au Théâtre des Marronniers.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 102 400 € avec en principales recettes attendues :



Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 3 000 €
Mécénat : 7 000 €
Recettes propres : 52 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association Emelthée**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 4 000 €

**ENSEMBLE CELADON - 60 cours Lafayette Lyon 3<sup>ème</sup>**

Depuis sa formation en 1999, l'ensemble Céladon crée des programmes de concerts à l'identité forte et originale et explore le répertoire de la musique ancienne.

Mené par le contre-ténor Paulin Bündgen, Céladon propose des œuvres entre musique médiévale, Renaissance et baroque.

L'ensemble est régulièrement l'invité de festivals et de saisons musicales où il est reconnu pour la qualité de son interprétation et ses rapports humains avec le public.

Depuis 2015, Céladon s'intéresse aussi à la création contemporaine, avec les programmes *No time in eternity* ou encore *IEPOS | HIEROS*.

En résidence au centre scolaire Saint Louis-Saint Bruno depuis 2015, l'ensemble y organise la saison de concerts *Les Rendez-vous de Musique Ancienne*.

Une résidence de création a été engagée avec l'association les Grands Concerts à la Chapelle de la Trinité, qui apporte à l'ensemble une plus grande visibilité et l'ancre dans le paysage musical lyonnais, mais également national et international.

Ainsi, l'oratorio *Il Prezzo del Cuor Humano*, premier volet d'un cycle consacré aux « Oratorios retrouvés », composé à Venise par Giovanni Legrenzi, a été donné au sein de la chapelle.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 158 367 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Etat : 35 000 €
Mécénat : 10 000 €
Recettes propres : 69 200 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'ensemble Céladon**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2021 : 15 000 €  
+ par anticipation pour la résidence en 2022 : 10 000 €

## **LES NOUVEAUX CARACTERES - 2 place Bertone Lyon 4<sup>ème</sup>**

En 2006, Caroline Mutel et Sébastien d'Hérin créent l'ensemble Les Nouveaux Caractères. Spécialisés dans le répertoire baroque, ils s'intéressent particulièrement à ses opéras et ses formes théâtrales.

Ils proposent de redécouvrir les œuvres baroques au sein de lieux prestigieux comme la Chapelle Royale du Château de Versailles ainsi qu'à l'Auditorium de Lyon en tant qu'« Ensemble associé », à l'Opéra de Lyon, aux festivals d'Ambronay, La Chaise Dieu, Pontoise, ou dans des théâtres et scènes nationales.

La discographie des Nouveaux Caractères comprend, entre autres, *Opera Proibita* avec Cecilia Bartoli et les Musiciens du Louvre, *The Fairy Queen* (Glossa).

Les Nouveaux Caractères sont, depuis septembre 2021, organisme de formation professionnelle.

Ils se sont installés en résidence à l'Institution des Chartreux en 2021.

On a pu écouter l'ensemble à l'Auditorium de Lyon, en juin, avec un programme proposant des œuvres de deux compositeurs phares de l'âge des Lumières, le Dijonnais Jean-Philippe Rameau et le Lyonnais Jean-Marie Leclair.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 667 650 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 43 000 €
Etat : 92 600 €
Sociétés civiles : 3 000 €
Aides privées (fondations) : 40 000 €
Recettes propres : 390 100 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 7 000 € à l'Ensemble les Nouveaux Caractères**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 7 000 €

## **ASSOCIATION MAISON DE LORETTE - 42, Montée St Barthélémy Lyon 5<sup>ème</sup>**

L'association Maison de Lorette (AML), créée en 2018, a pour objet de valoriser le site de la Maison de Lorette, par la production, l'organisation et la promotion de manifestations culturelles et de spectacles.

Les fondateurs de l'association sont l'association Œuvres Pontificales Missionnaires (propriétaire du lieu) et l'association les Alternatives Catholiques.

L'organisation du festival de musiques contemporaines *Superspectives* est l'activité principale de l'association Maison de Lorette.

L'événement est porté par Camille Rhonat, professeur de philosophie et François Mardirossian, pianiste, diplômé du Conservatoire Royal de Bruxelles.

Le festival propose un décroisement radical des genres et des publics, avec une scène alternative de musique contemporaine, au service de la création émergente.

La 4<sup>e</sup> édition du festival *Superspectives* a lieu du 17 juin au 10 juillet 2022, et propose sur la grande scène de la terrasse Sud des artistes tels que Charlemagne Palestine, Christophe Chassol, Alvin Curran, David Toop, Lubomyr Melnyk, Gavin Bryars, Jean Rondeau.

En ouvrant une nouvelle scène à la création musicale contemporaine, *Superspectives* souhaite s'adresser au public le plus large.

Le festival s'engage à ouvrir un accès prioritaire à la scène aux jeunes musiciens et aux talents de la région.

En dehors de l'organisation du festival, l'association souhaite coproduire, en 2022, des projets hors les murs afin de toucher un nouveau public en travaillant avec des lieux partenaires, comme à l'Opéra Underground de Lyon avec le marathon Philip Glass, qui s'est déroulé la dernière semaine de janvier (œuvre intégrale du compositeur interprétée par François Mardrossian).

L'équipe souhaite également développer une production discographique et radiophonique.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 300 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 50 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Département : 2 000 €
Etat : 10 000 €
Aides privées : 114 000 €
Mécénat : 10 000 €
Recettes propres : 65 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association Maison de Lorette**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 5 000 €

**ONE-SHOT** - Ensemble Tactus - 1 rue Jean Mermoz, Oullins

L'association One-Shot, créée en 2011, est gestionnaire de l'ensemble TaCTuS, collectif de cinq percussionnistes issus du C.N.S.M.D., dont les principaux axes artistiques sont la création et la diffusion de concerts et de spectacles pluridisciplinaires.

Les membres de l'ensemble affectionnent autant le répertoire contemporain (David Lang, Steve Reich, Julia Wolfe, ...) que les registres plus classiques tels que les Variations Goldberg de J-S. Bach, enregistrées aux côtés du soliste Jean Geoffroy dans un arrangement de Raphaël Aggery (CD paru sur le Label Skarbo – 2015).

Les spectacles de l'Ensemble Tactus ont entre autres, été accueillis par les scènes nationales de Dunkerque, Quimper, Les Subsistances, le C.C.N.R. de Rillieux, le Théâtre de la Renaissance, le Théâtre de Vénissieux, Le Toboggan, le Théâtre de Vienne, la Rampe – Echirrolles, l'Auditorium de Lyon ou la BiME de GRAME.

Après trois créations de spectacles, ces cinq dernières années, l'ensemble TaCTuS choisit de renouer, pour ces deux prochaines saisons, avec la forme concert, et d'aller à la rencontre du très jeune public.

Cette saison, l'ensemble était en résidence de travail pour le spectacle *Reset* au théâtre de la Renaissance, présenté à Villefontaine au Théâtre du Vellein.

La création du spectacle *Chhht...* pour le très jeune public est en cours sous une forme nomade pour deux percussionnistes, avec les univers des grands artistes du 20<sup>e</sup> siècle : John Cage et William Cahn pour la partie musicale ; Vasarely, Kandinsky et Komagata entre autres pour les parties picturales via des livres pop-up.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 221 400 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Etat : 35 000 €
Sociétés civiles : 16 000 €
Recettes propres : 110 400 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association One-Shot - Ensemble Tactus**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 4 000 €  
**PIANO A LYON** - 22 rue de l'Annonciade Lyon 1<sup>er</sup>

Créé en 2005, Piano à Lyon offre, à la salle Molière, une saison consacrée au piano en solo ou en musique de chambre, avec une succession de récitals de grands concertistes internationaux (Alexandre Tharaud, Anne Gastinel, Renaud et Gautier Capuçon, Katia et Marielle Labèque) et de jeunes solistes (sortant des CNSMD) propulsés sur la scène internationale suite à une victoire remportée à l'occasion d'un concours.

En 15 ans, près de 60 000 spectateurs ont assisté à ces concerts.

Piano à Lyon a pour objectif de promouvoir le répertoire des musiques classiques dédiées au piano et à la musique de chambre et d'accompagner le démarrage de la carrière des jeunes pianistes par des productions discographiques. L'association enregistre les concerts (essentiellement de jeunes solistes) et confie la réalisation ainsi que la distribution des disques à divers labels, ce qui contribue à la promotion et au prestige de la programmation de Piano à Lyon.

Cette saison accueille seize concerts de musiciens de renommée internationale et de trois jeunes talents.

Côté production discographique, c'est à nouveau au pianiste Sélim Mazari que Piano à Lyon apporte son soutien en 2022.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 368 660 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Aides privées : 15 000 €
Recettes propres : 336 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'association Piano à Lyon**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 9 000 €

**SR9 TRIO** - 9, quai Arloing Lyon 9<sup>ème</sup>

Le trio SR9 a été formé par trois musiciens percussionnistes issus du C.N.S.M.D. de Lyon.

Premier Prix du Concours International en Trio du Luxembourg en 2012, lauréat du concours européen Musique d'Ensemble de la FNAPEC 2012 et de la Fondation Banque Populaire en 2016, SR9 s'est depuis imposé dans le paysage musical.

Le trio renouvelle les expériences scéniques en collaborant avec des artistes de tous horizons, ou en abordant eux-mêmes d'autres formes artistiques telles que le théâtre ou la danse dans leur travail.

Il se consacre aussi à des projets d'enregistrement et a sorti, en octobre 2015, sous le label Naïve son premier album *Bach au marimba*, suivi en 2018 de *Alors on Danse*, puis en 2022 *Ravel Influence(s)*.

La sortie de ce dernier album fera l'objet d'un concert à l'Opéra de Lyon en octobre.

Cette saison, SR9 travaille sur son projet *Creative Women* avec la poursuite de la collaboration avec la chanteuse Kyrie Kristmanson, et un répertoire constitué essentiellement d'œuvres de femmes (Anna-Magdalena Bach, Alma Mahler, Clara Schumann, Pauline Viardot...).

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 286 262 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 8 000 €
Equipement : 3 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 8 000 €
Etat : 35 000 €
Etat – Fonpeps : 11 576 €
Sociétés civiles : 28 555 €
Recettes propres : 158 196 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association SR9 - Trio**

Pour information, subventions reçues au titre de l'année 2021 :

Au titre du fonctionnement : 3 000 €

Au titre de l'équipement : 3 000 €

**Aide au rayonnement**

**ADIPAC - Les Percussions Claviers de Lyon** - 65-73 rue du Bourbonnais Lyon 9<sup>e</sup>.

ADIPAC, gestionnaire de l'ensemble Percussions Claviers de Lyon (PCL) existe depuis 35 ans.

L'ensemble de cinq musiciens fait chanter ensemble xylophones, vibraphones et marimbas pour façonner un son devenu signature.

Il présente les œuvres de Maurice Ravel, Darius Milhaud ou Chico Buarque...et conçoit de nouvelles formes pour la scène avec des collaborations artistiques variées.

Engagé dans la transmission, l'ensemble développe de nombreuses actions culturelles, sous formes de rencontres ou d'ateliers en tournée comme dans leur lieu à Vaise, l'Hameçon, dédié aux percussions.

C'est aussi un espace de production, de résidences, de rencontres artistiques et un outil pour la création d'œuvres musicales et de spectacles, avec des rdv musicaux pour le public et les scolaires.

Cette saison, l'ensemble affirme sa présence sur Lyon et la métropole, au Théâtre de la Renaissance pour la première de *Diabla & Démons* et à l'Hameçon pour ses trois concerts-rencontres tout public et ses concerts-découvertes.

Il intervient également lors du *Festival d'Art & d'Air* (La Duchère), au Conservatoire de Miribel et au sein d'Ehpad dans le cadre du projet *Paroles d'Or*, soutenu par la Drac Auvergne-Rhône Alpes, la Ville de Lyon et la SPEDIDAM.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 346 756 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 38 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Etat : 50 000 €
Sociétés civiles : 50 650 €
Mécénat : 2 000 €
Recettes propres : 169 780 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 38 000 € à l'association ADIPAC - Les Percussions Claviers de Lyon**

Pour information, subventions reçues au titre de l'année 2021 : 38 000 € au titre du fonctionnement et 8000 € au titre de l'investissement

### **CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE LYON - CIMCL - 11 place Tobie Robatel Lyon 1<sup>er</sup>**

Créé à l'initiative de Joël Nicod en 2004, corniste à l'Orchestre de Lyon et professeur au Conservatoire, le Concours International de Musique de Chambre de Lyon est ouvert à sept disciplines, qui alternent au fil des ans : trio avec piano, quatuor à cordes, quintette à vent, quintette de cuivres, duos voix et piano, violoncelle et piano, violon et piano.

Il fait partie des 120 membres de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique.

Parmi ces concours prestigieux, quatorze sont consacrés à la musique de chambre dont deux seulement en France, celui de Bordeaux et celui de Lyon.

Ce concours est ouvert aux artistes de toutes nationalités nés après le 23 avril 1986.

Départagés par un jury international, les meilleurs candidats se voient remettre des récompenses financières, vidéos promotionnelles et engagements professionnels.

L'événement permet de révéler au public les prochaines têtes d'affiches de la scène classique internationale : plus de 900 artistes, représentant 30 nationalités, ont déjà participé à ce concours.

Pour preuve, Manon Galy, 1er prix Ville de Lyon du CIMCL 2021, vient d'être nommée « Révélation Soliste » instrumental aux dernières Victoires de la musique classique.

La 17<sup>ème</sup> édition du concours, s'est déroulée du 19 au 24 avril 2022 (71 duos ont candidaté, dont un tiers de français et 7 lyonnais).

Les lauréats de cette édition sont : 1er prix au Duo Domo, 2<sup>ème</sup> prix au Duo Ermitage et 3<sup>ème</sup> prix au Duo Michel-Boullenois. Le concert des lauréats et la remise des prix aura lieu le 16 octobre 2022 à l'Opéra de Lyon.

Après le succès de l'Opération Mozart, qui a permis de donner tout au long de l'année 2021, presque l'intégralité des 40 sonates pour violon et piano de Mozart devant un public exclusivement constitué de personnes hospitalisées et de personnel soignant, l'association renouvelle le dispositif en 2022 avec l'Opération Beethoven dans des hôpitaux de Lyon et la métropole.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 331 662 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement - Culture : 27 000 €
Evènements : 4 700 €
Département : 1 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Etat : 50 000 €
Etat – autres : 14 739 €
Recettes propres : 184 783 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € au CIMCL**

Pour information, pas de demande de subvention de fonctionnement au titre de l'année 2021 (Le concours 2020 ayant été annulé, la subvention versée pour l'année 2020 a été reportée sur l'édition 2021)

### **LE CONCERT DE L'HOSTEL DIEU - 10 rue Bourgelat Lyon 2<sup>ème</sup>**

Créé en 1992, Le Concert de l'Hostel Dieu travaille sur l'interprétation du répertoire vocal baroque du 18<sup>e</sup> siècle.

Avec en moyenne un effectif d'une quinzaine d'artistes, instrumentistes spécialisés et chanteurs solistes, sous la direction de Franck-Emmanuel Comte.

Il défend l'originalité et la spécificité d'un répertoire régional en valorisant les manuscrits baroques conservés dans les bibliothèques de la région.



L'ensemble place au cœur de ses projets le lien avec d'autres esthétiques et des distributions de jeunes solistes internationaux, repérés lors d'académies ou de grands concours européens de chant.

Franck-Emmanuel Comte anime des conférences et des avant-propos, propose des concerts-lecture et des master-classes, conçoit des vidéos didactiques et des formes de concert innovantes. Une vingtaine de disques ont été enregistrés par l'ensemble depuis 1997.

A Lyon, l'ensemble est présent en 2022 avec *Une Tempête* d'après William Shakespeare à la Chapelle Saint Marc, *Ulysse au pays des Merveilles* au Temple Lanterne, *Jubilato* en l'église Saint Bruno des Chartreux ou *Il Paradiso Perduto* à l'Auditorium de Lyon.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est 596 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Etat : 14 300 €
Sociétés civiles : 79 000 €
Mécénat : 80 000 €
Recettes propres : 350 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000 € au Concert de l'Hostel Dieu**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 20 000 €

**LES AMIS DU QUATUOR DEBUSSY** - 1 rue Philippe de Lassalle Lyon 4<sup>e</sup>.

Le Quatuor Debussy, créé par des étudiants issus du C.N.M.S.D. de Lyon, est composé de deux violons, un alto et un violoncelle.

Depuis 30 ans, il se produit sur des scènes prestigieuses au Japon, en Chine, aux États-Unis, au Canada ou en Australie, et a été nommé et récompensé à maintes reprises, jouissant à ce jour d'une reconnaissance incontestable.

Il crée des passerelles avec différents domaines artistiques comme la danse, le théâtre, les musiques actuelles et le cirque et plus récemment, les arts numériques (David Gauchard) et le slam (Mehdi Krüger).

La transmission et l'échange sont au cœur de son activité.

Depuis sa création, le Quatuor Debussy s'investit activement aux côtés des jeunes quatuors à cordes en vue de leur transmettre ses savoirs.

Outre le cycle spécialisé qu'il dirige au C.R.R. de Lyon depuis 2011, il dispense son enseignement au sein de stages de musique et à l'occasion de son Académie d'été, proposée depuis 1999 en juillet dans le cadre de son festival Cordes en ballade en Ardèche.

L'association a emménagé en 2018 à l'I.N.S.P.E. au sein du 4<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

L'équipe a renforcé son engagement en faveur de la création en permettant à de jeunes quatuors à cordes et ensembles musicaux en résidence d'utiliser ses moyens matériels à l'I.N.S.P.E. et humains (accompagnement et formation, aide à l'insertion professionnelle...).

Au niveau local, le quatuor est présent en 2022 au Radiant de Caluire pour *Il était une fois...Kusturica et Tarantino* avec le Chœur de l'Oratorio de Lyon, à l'Auditorium de Lyon en collaboration avec Keren Ann ou au Musée des Confluences avec *L'Harmonica de verre*.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 568 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 15 000 €
Métropole : 5 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 35 000 €
Etat : 50 000 €
Sociétés civiles : 10 000 €
Mécénat : 51 500 €
Recettes propres : 351 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'association les Amis du Quatuor Debussy**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 15 000 €

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2022, une subvention de fonctionnement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### DELIBERE

1- Des subventions d'un montant global de 136 500 € sont allouées aux associations précitées selon la répartition suivante :

	ASSOCIATION	Montant
<b>Aide à la Création</b> <b>Soutien à l'émergence</b> 7 500 €	Ensemble Alkymia (1 <sup>er</sup> )	2 000 €
	Ensemble de Musique Vocale A Capella Tarentule (6 <sup>e</sup> )	2 000 €
	Compagnie Sciences Naturelles (7 <sup>e</sup> )	2 000 €
	Ensemble Sequenza (5 <sup>e</sup> )	1 500 €
<b>Aide</b> <b>Inscription sur le</b> <b>Territoire</b> 41 000 €	Compagnie Frotter Frapper (8 <sup>e</sup> )	4 000 €
	Cuivres Diffusion – Ensemble Odyssée (5 <sup>e</sup> )	3 000 €
	Emelthée (4 <sup>e</sup> )	4 000 €
	Ensemble Céladon (3 <sup>e</sup> )	5 000 €

<b>ASSOCIATION</b>		<b>Montant</b>
	Les Nouveaux Caractères (4 <sup>e</sup> )	7 000 €
	Association Maison de Lorette (5 <sup>e</sup> )	5 000 €
	One-Shot – Ensemble Tactus (hors Lyon)	4 000 €
	Piano à Lyon (1 <sup>er</sup> )	5 000 €
	SR9 Trio (9 <sup>e</sup> )	4 000 €
<b>Aide au Rayonnement</b> 88 000 €	ADIPAC – Les Percussions Claviers de Lyon (9 <sup>e</sup> )	38 000 €
	Concours International de Musique de Chambre de Lyon – CIMCL (1 <sup>er</sup> )	15 000 €
	Le Concert de l’Hostel Dieu (2 <sup>e</sup> )	20 000 €
	Les Amis du Quatuor Debussy (4 <sup>e</sup> )	15 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>136 500 €</b>

- 2- La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l’association ADIPAC est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à le mettre en œuvre.
- 4- La dépense correspondante, soit 136 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, nature 65748, fonction 30, ligne de crédit 47466.

(Et ont signé les membres présents)  
 Pour extrait conforme,  
 Le Maire,

Grégory DOUCET